



Une terre pauvre au source de richesses



Pâturage extensif par des moutons;

Les noms donnés aux anciennes carrières d'Abscon et d'Escaudain peuvent induire en erreur quant à la matière première qui y était réellement produite. En effet il ne s'agissait en aucune façon de fabri-



Macahon.

quer du plomb ou d'édifier une peupleraie, mais de produire de la chaux, l'homme profitant de la présence peu profonde de craie dans la terre. L'exploitation stoppée à la fin des années 1970, a fait remonter à la surface des roches pauvres, paradoxalement, favorables à l'épanouissement d'une flore et d'une faune exceptionnelles adaptées aux terrains calcicoles. Les sols pauvres ne permettant pas le développement d'espèces dominantes telles qu'on les rencontre sur les terres riches, ils laissent libre place à des plantes plus modestes. La faible taille des herbes et la présence des roches en surface favorisent la présence de

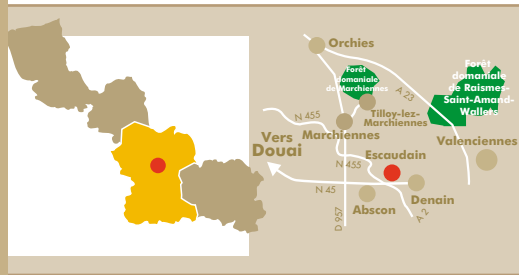
sauterelles, de batraciens comme le crapaud calamite et de papillons. Pour préserver l'intérêt écologique de ces carrières, le Département, propriétaire des lieux, a dû réaménager le site de manière à maintenir des sols pauvres et minéraux en surface. Ainsi furent enfouies les bonnes terres arables ; les mélanges herbacés semés recréent la végétation des prairies maigres. En complément de la pratique de fauches régulières, des moutons ont été introduits pour maintenir les milieux herbacés et un paysage ouvert. Cette création originale de « pelouses tertiaires » pourrait servir de modèle à la requalification d'autres carrières, notamment les abords de nombreuses infrastructures routières ou ferrées.

Pétodyte.



à PIED dans le NORD

Hainaut



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bouchain : Croisiers fluviales (03.27.25.35.88).

Marchiennes : Musée d'histoire locale (03.27.99.21.95 ou 06.73.69.48.55).

Raismes : Site minier et forestier de Sabatier (03.27.36.72.72), Base de loisirs (03.27.14.94.00).

Rieulay : La Maison du Terril (03.27.86.03.64).

Wavrechain-sous-Faulx : Parc de loisirs « Le Fleury » (03.27.35.71.16).

Manifestations annuelles

Aniche : Fête folklorique du géant « Kopierre » en juin, fête de la Saint-Laurent en août (03.27.99.91.11).

Denain : Carnaval le lundi de Pâques (03.27.23.59.59).

Marchiennes : « Les Cucurbitades » en octobre (03.27.90.58.54).

Rieulay : « Meeting hydravion » en mai, fête du Terril et de l'environnement en juin (03.27.86.92.40).

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Hainaut



Escaut et
Sensée,
deux vallées
aux sources
du Hainaut

N° 16

Circuit des Anciennes Carrières et du Vieil Escaudain Escaudain, Abscon (10 km - 2 h 30 à 3 h 20)

Escaut et
Sensée,
deux vallées
aux sources
du Hainaut



Abscon-Escaudain, carrière de plomb.



Randonnée Pédestre
Circuit des Anciennes
Carrières et du Vieil
Escaudain : 10 km

Durée : 2 h 30 à 3 h 20

Départ : Escaudain : place
du centre-ville

Balisage jaune

Carte IGN : 2606 Ouest



Escaudain.

L'avis du randonneur :

Boucle dans le bassin minier à la découverte d'anciennes carrières de craie et de marne, et empruntant le « cavalier d'Azincourt », ancienne voie ferrée reliant les sites miniers. En période de fortes pluies, les parties en fond de carrières deviennent impraticables. Cheminer sur la partie haute, merci de votre compréhension. Respectez la réglementation sur le site départemental.

Rédactrice : Aline Actix - Création : Penez Edition - Lille

Crédit Photos : 1 : P. Cléveva - 2 : P. Houzé - 3, 4, 5 : G. Lemoine.



Conseil Général
Département du Nord

Circuit des Anciennes Carrières et du Vieil Escaudain

(10 km - 2 h 30 à 3 h 20)

Départ : Escaudain : place du centre-ville.

1 Empruntez la rue à droite du n° 11 qui se poursuit en ruelle piétonne. Coupez une rue et suivez en face la rue Henri Durre ; dans le virage, continuez tout droit sur la ruelle en direction du terri.

2 Après un coup d'œil sur la cité minière, prenez à gauche l'ancienne voie ferrée minière - « cavalier » - puis traversez prudemment la RD 8. Ne quittez pas le sentier stabilisé.

3 Coupez la route et, à la fourche, poursuivez à droite (macadam). Cheminez au-dessus de la voie ferrée puis sous la RN 455 par le passage busé.

4 Vous voici sur le site de la carrière des Plombs et du terri requalifié de l'ancienne fosse Saint Marck. Ces anciennes carrières de craie et de marne servaient à la production de chaux pour l'unité Usinor de Denain. Partez sur la droite - point de vue - puis virez à gauche - mare. Suivez bien le balisage. Passez une seconde mare puis descendez vers les anciennes carrières. En bas, contournez par la gauche la « falaise » crayeuse puis grimpez le deuxième sentier à gauche. Le site prend ici des airs de « mini canyons ».

5 En haut, continuez à gauche en ligne droite jusqu'à la sortie du site. Vous serez peut-être surpris de rencontrer ici un troupeau de moutons pâturant en semi liberté. Un pâturage extensif a en effet été mis en place par le Département du Nord. Il permet le maintien d'un paysage ouvert en

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

évitant la colonisation par les arbres et les arbustes, ainsi que la présence de végétations basses favorables à une forte diversité biologique. Les moutons sont des animaux paisibles et fragiles. Merci de ne pas les déranger et de ne pas les nourrir.

6 Traversez la RN 45 par un crochet droit / gauche, pour récupérer le « cavalier » qui relie les sites des carrières des Plombs et des Peupliers.

7 Descendez en bas vers la RD 330 et le parking d'accueil du site départemental. Continuez en face sur 1 500 m.

8 Suivez par la gauche l'itinéraire balisé. De nombreux végétaux calcicoles - adaptés aux sols calcaires - ont été plantés dans le cadre de la requalification : viorne lantane, cornouiller mâle, alisier torminal. De nouveau sur la parking, traversez, grimpez et continuez tout droit le long de l'ancienne voie ferrée en haut du talus.

9 Au bout, descendez et prenez à gauche. La petite route fait un coude à gauche avant de longer la voie de chemin de fer.

10 Franchissez à droite la voie ferrée et après le passage sous la RN 455, empruntez la première rue à gauche (rue Emile Zola).

11 Dirigez vous à droite vers le centre ville puis virez à droite sur la ruelle (rue du 8 Mai 1945). Notez avant la ruelle la ferme Carlier - cense picarde. Se dirigez à gauche vers l'église. Son établissement sur la base d'une ancienne chapelle seigneuriale ou d'un fortin, constituait un système de défense fortifié, fournissant notamment un abri pour les fermiers des grandes censes de l'abbaye Saint-Amand. Notez la flèche en forme de tiare et les queues d'hirondelles qui l'enjolivent.

1

2

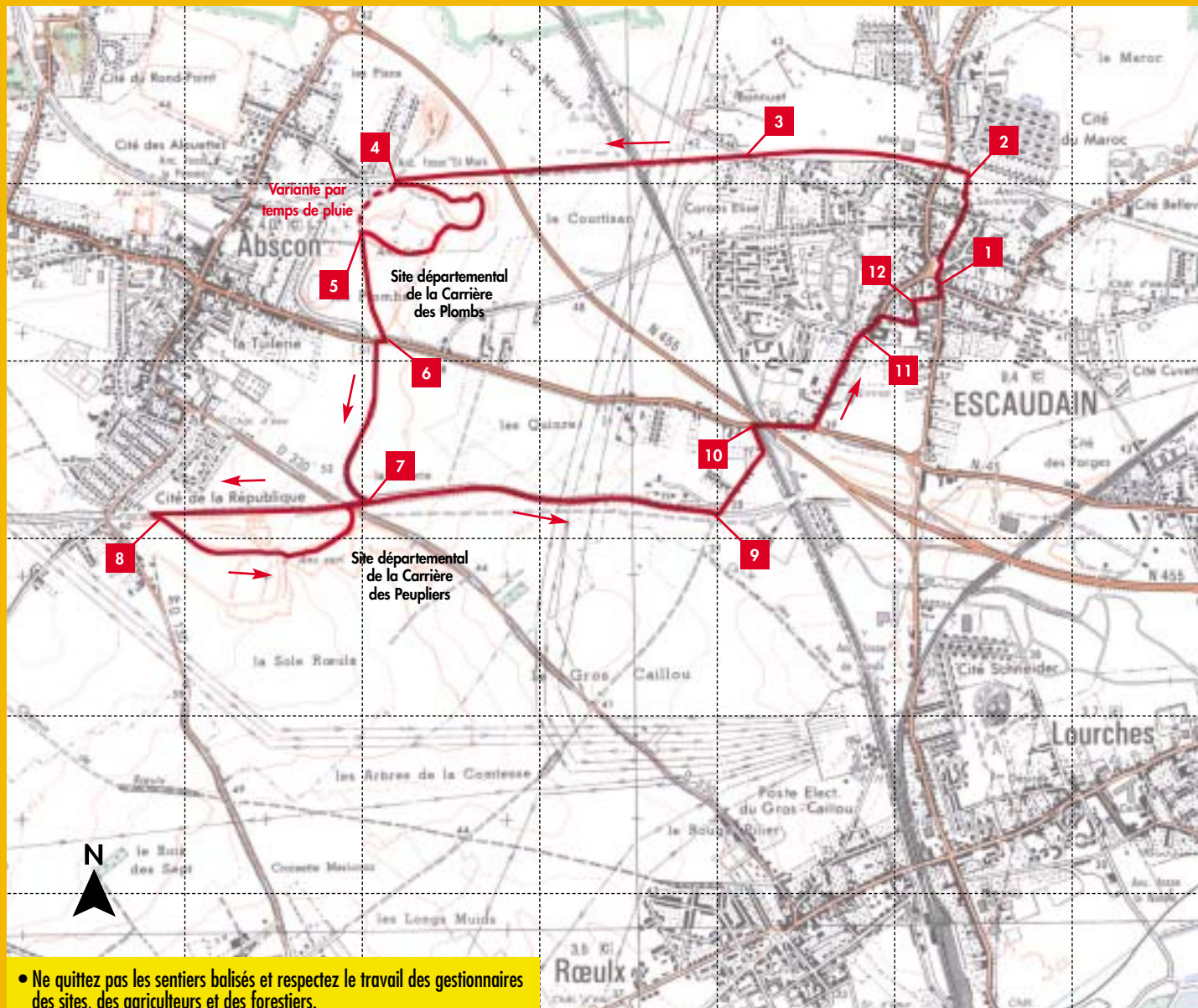
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

12 Au pied de l'église, traversez le jardin public, croisez le kiosque, à l'emplacement duquel s'élevait un grand colombier, la fontaine, le porche et le musée de la mine et des traditions populaires. Rejoignez alors la place ; notez au passage le colombier (1664).

